

L'agriculture du territoire

Portrait de l'agriculture du territoire CASA

Une histoire agricole

Historiquement, le pastoralisme était l'une des activités principales du haut pays. Les traces d'une activité agricole ancienne sont encore visibles : bergeries, bories, jas, enclos. Cette activité traditionnelle connaît néanmoins un déclin dans un contexte de contraintes multiples pour cette activité (présence du loup, manque d'eau, faibles revenus...).

Dans le moyen pays et sur le littoral, l'horticulture, le maraichage et l'oléiculture sont des marqueurs forts de l'activité agricole de la CASA. Les collines y sont recouvertes de restanques qui permettent de lutter contre l'érosion, retenir la terre et l'eau d'irrigation. Ces terrasses, visibles notamment à Valbonne, Opio, Châteauneuf ou encore Bar-sur-Loup, permettaient la culture des fleurs (violette, roses), du vin, d'olives et d'agrumes (orangers), du maraichage. Certaines sont encore cultivées.

Les anciens moulins témoignent de la culture de blé par le passé et de la persistance de la culture d'olives sur le territoire. La culture d'olives est aujourd'hui reconnue par l'AOC Olives de Nice.

L'horticulture et les plantes à parfum (violette, agrumes, roses...) font également partie intégrante de la tradition agricole locale et représentent encore aujourd'hui une activité économique sur la CASA (42% des exploitants agricoles).



Trois zones géographiques avec des caractéristiques agricoles différentes

Le haut pays, partie la plus agricole est dominée par les zones d'élevage extensif sur parcours. La pratique traditionnelle du pastoralisme y joue un rôle fondamental d'entretien des paysages et de maintien de la biodiversité. Ce territoire est soumis aux conflits d'usage entre activité d'élevage, de loisir et à la présence du loup. La ressource en eau, l'adaptation du pastoralisme au changement climatique (stress hydrique) sont des défis majeurs. Le morcellement des exploitations et la diminution des grands

troupeaux ovins extensifs en libre parcours vont mener à une modification des espaces et activités agricoles du haut pays.

Le moyen pays, où une agriculture multifonctionnelle avec des activités traditionnelles (oliveraies) perdurent. Dans sa partie ouest, quelques zones agricoles se maintiennent bien qu'elles aient largement régressé au profit de l'urbanisation. On y note également une présence non-négligeable d'agriculture d'agrément, avec des « jardins » attenants aux habitations principalement des oliveraies, des vignes. Ces espaces jouent un rôle clé pour la prévention des aléas climatiques extrêmes notamment liés aux collines (crues exceptionnelles, coulées de boue, érosion...) mais y sont très vulnérables. Les cultures étant diversifiées (maraichage, arboriculture, horticulture), la ressource en eau et la prévention des maladies et ravageurs sont des enjeux clés

Le littoral, c'est dans cette zone densément urbanisée que se situe l'essentiel du bassin de consommation du territoire. Une agriculture interstitielle (horticulture) y persiste mais a aussi largement été abandonnée (serres abandonnées à Antibes). Le mitage urbain y est particulièrement notable.



Les filières agricoles

Maraîchage

Les exploitations maraîchères sont majoritairement situées dans les plaines et zones alluviales mais souffrent fortement de l'urbanisation.

La vente directe est fréquente soit sur l'exploitation, dans des magasins de producteurs ou encore aux enseignes de la distribution – bio ou non- qui achètent parfois en direct des producteurs. Marchés de plein vent, AMAP, restaurants sont également des débouchés privilégiés pour les maraîchers.

La filière rencontre d'importants problèmes de rentabilité (petites exploitations, prix du foncier) malgré la demande des consommateurs et les velléités des communes de soutenir l'agriculture nourricière. Plusieurs communes mobilisent des terrains agricoles pour approvisionner les cantines scolaires, comme l'a fait la commune de Châteauneuf de Grasse avec l'installation de la SCIC des Ferrages.



Oléiculture

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/soutenir-lagriculture-de-proximite/lagriculture-du-territoire?>

L'oléiculture est une filière bien représentée et assez structurée, tournée vers les marchés de qualité. Les oliveraies sont situées principalement le long de l'Esteron sur les communes des Ferres et de Bouyon. Les deux AOP Olive de Nice et Huile d'Olive de Nice permettent de valoriser les productions, à haute valeur ajoutée. L'oliveraie fait partie du patrimoine local

Par ailleurs, la CASA a la chance de disposer d'un des derniers moulins du Département sur son territoire. En effet, le Moulin d'Opio existe depuis 1848, jusqu'en 2023, il a été un maillon majeur de la filière agricole et oléicole locale du territoire de la CASA et de l'ouest 06. Il recevait plus de 60% de la production d'olives du département des AM. Filière historique et patrimoniale, il accueillait chaque année plus de 10 000 clients dont 3 000 particuliers producteurs amateurs et travaille avec plus de 20 professionnels et une centaine d'enfants pour des visites. Les huiles proposées ont été primées à 17 reprises lors du concours national agricole.

Malheureusement, après 7 générations, cette entreprise familiale n'a pu transmettre son activité. Ainsi, en 2024, la CASA et les communes ont souhaité sauvegarder cet équipement économique et patrimonial en rachetant le Moulin d'Opio en vue de confier son exploitation à un repreneur sur le long terme.

En attendant, pour sauver la saison de récolte 2024, la CASA un bail saisonnier avec la SCIC LES FERRAGES. > lien vers l'article du bilan de la saison 2024 : <https://www.nicematin.com/economie/le-moulin-d-opio-ferme-pour-cette-annee-968332> ↗



Horticulture, agrumiculture, PPAM (Plantes à parfums, aromatique et médicinales)

En matière de filières végétales, d'autres productions non-nourricières ou très faiblement nourricières, sont cultivées sur le territoire. Ainsi des surfaces dédiées à l'horticulture et les plantes aromatiques médicinales et à parfum occupent 15% de la surfaces agricole utile hors prairies permanentes. Une partie de l'arboriculture est également à vocation cosmétique, c'est le cas de la culture de bigaradier, culture traditionnelle du territoire redéveloppée depuis 2010. Ainsi entre 2019 et 2021, 19 nouveaux producteurs de bigaradiers se sont installés, soutenus par une filière structurée (coopérative Nérolium, transformateur Mul Aromatique).

Ces cultures ont un intérêt patrimonial mais aussi économique à haute-valeur ajoutée: horticulture, <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/soutenir-lagriculture-de-proximite/lagriculture-du-territoire?>

PPAM, arboriculture à vocation cosmétique, sont des productions à plus forte valeur ajoutée que de nombreuses cultures nourricières. L'intérêt de ces cultures pour améliorer les revenus des agriculteurs et agricultrices est donc à prendre en compte. Le risque étant que ce type de cultures devienne plus attractive au détriment de la production nourricière, déjà faible sur le territoire.

L'élevage

L'élevage occupe l'essentiel de la surface agricole utile du territoire de la CASA avec 97% de la SAU en prairies permanentes. Environ 14 exploitations d'élevage sont dénombrées par la Chambre d'agriculture. L'élevage du territoire est généralement extensif sur parcours et participe à l'entretien des paysages tout en limitant le risque incendie. Ce mode d'élevage est notamment maintenu grâce au soutien financier apporté par les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Cueillette de plantes sauvages

Au cours des entretiens, plusieurs acteurs du territoire ont souligné l'intérêt que peut présenter la cueillette de plantes sauvages, spécifiquement sur un territoire où les terres propices au maraîchage sont rares. La SCIC TETRIS organise également des ateliers de découverte des plantes sauvages, notamment nourricières.

La transformation des produits végétaux du territoire

Le territoire de la CASA est un territoire disposant de peu d'activités de transformation de produits agricoles. On note cependant la présence de 11 exploitations agricoles disposant d'une activité de transformation de fruits ou légumes. Malgré la part faible de production céréalière, la seule meunerie des Alpes-Maritimes est située à Vallauris et 6 unités de transformation industrielles de pain sont dénombrées. Les quelques unités de transformations de fruits et légumes sont notamment l'ESAT La Bastide à Châteauneuf, en capacité de transformer les fruits et légumes (conserverie).

Les chiffres clés

Les agriculteurs :

- **330 Exploitants agricoles** en 2022 :
 - 101 Chefs d'exploitation
 - 139 Agriculteur solidaires
 - 15 % des agriculteurs des Alpes-Maritimes
- **53 ans, l'âge moyen d'un agriculteur professionnel**
- 40 ans, âge médian des nouveaux agriculteurs
- 63 porteurs de projet agricole recensés en 2023

Les filières agricoles :

- 28 % d'horticulteurs
- 20% Plantes à parfums, agrumiculteurs, ...
- 15 % Maraîchers
- 11 % d'Éleveurs de viandes
- 6 % d'Oléiculteurs

Les superficies :

- > 5 114 ha prairies
- > 65 ha d'arboriculture
- > 40 ha de cultures maraîchères
- > 16 ha d'horticulture
- > 1 110 ha en zones Agricole dans les 13 PLU communaux de la CASA
- > 36 ha en Zone Agricoles Protégée (Châteauneuf)

Actuellement

393 ha

de SAU productive
sur **5 114 ha**
(97% de prairies)



Soit 1% de la CASA

Besoins de

111 449 ha

de SAU productive



Soit 2,3 territoires CASA

La restauration collective

- > 14 000 repas /jour
- > 5 cuisines centrales
- > 9 cuisines satellites
- > 22 cuisines autonomes

*Chiffres CASA

Où se procurer les produits agricoles du territoire ?

- > Points de vente locaux :
 - « le Marché de nos collines » - Maison du terroir – 0, Route d'Opio - Le Rouret
- <https://lemarchedenoscollines.com/>
 - « Marché paysan Chateauneuf » géré par la SCIC les Ferrages, - 309 route d'Opio, Chateauneuf
- <https://m.facebook.com/people/March%C3%A9-Paysan-Ch%C3%A2teauneuf/100077207156583/>
 - Autres sites de vente : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-circuit-court-n97688/magasin-ccm71/>
 - La vente direct et label « Bienvenue à la ferme » : [Carte des exploitations](#)



Autres documents d'informations :

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/soutenir-lagriculture-de-proximite/lagriculture-du-territoire?>



La routes des Saveurs – Département 06 : [Téléchargez le carnet la route des saveurs au format pdf](#) ↗